



S.G.U.P.

# Bulletin de la Société Genevoise d'Utilité Publique

6 <sup>e</sup> Série - N° 6 - 2013	
<b>Rapport du Comité</b>	1
<b>Prix Robert-Scheimbet</b>	8
<b>Prix SGUP «Un job pour les jeunes»</b>	9
<b>Assemblée Générale de la Société Suisse d'Utilité Publique</b>	10
<b>«La SGUP, creuset de la Croix-Rouge (150<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du comité de secours aux blessés qui devint le CICR)»</b>	13
<b>Savoir et civisme: «Les particularités des sociétés genevoises»</b>	15
<b>Compte rendu financier</b>	23
<b>Rapport des vérificateurs aux comptes</b>	28
<b>Liste des membres</b>	29
<b>Composition du Comité</b>	3 <sup>e</sup> couverture



# Rapport du comité pour l'exercice 2012-2013



**1. Le rapport est présenté par Edwin Zurkirch** à l'Assemblée Générale de la Société genevoise d'utilité publique, le 26 juin 2013 à 18 heures, au restaurant «Le Pyramus», au Jardin Botanique de Genève.

## **1.1. Bienvenue**

Mesdames, Messieurs, chers amis de la SGUP, J'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à notre assemblée générale 2012-2013. Notre assemblée a été régulièrement convoquée par lettre du 30 mai 2013. Elle peut donc valablement délibérer.

## **1.2. Fonctionnement du comité**

Durant l'année en cours, le comité s'est réuni à sept reprises. Des sujets divers et variés ont été traités aussi bien en séance plénière qu'en sous-commission.

Trois nouveaux membres ont été accueillis au sein de notre comité, auxquels nous souhaitons une cordiale bienvenue; il s'agit de: Madame Eliane Babel Guérin, Madame Michèle Maury-Moynier et de Monsieur Jean-Claude Manghardt.

## **1.3. Activités et informations diverses**

### **Assemblée Générale de la SSUP du 15 juin 2012 à Lachen (Schwyz)**

La tradition veut que le toast à la patrie soit présenté par le président de la Société d'Utilité Publique qui sera la «ville hôte» de la prochaine assemblée générale de la SSUP. En l'occurrence, une cordiale bienvenue à Genève a été souhaitée par notre président, Edwin Zurkirch.

### **Projet de construction d'un bâtiment de logement pour des jeunes en formation**

Poursuite de notre objectif par la présentation d'un projet sur un terrain en droit de superficie que la Ville de Genève pourrait nous mettre à disposition; le dossier est actuellement à l'étude auprès des services compétents de la Ville de Genève.

## **Projet SGUP d'intégration des jeunes dans la vie professionnelle**

L'intégration des jeunes dans la vie professionnelle fait partie des préoccupations majeures de notre comité. Notre collègue Emmanuelle Richoz s'implique tout particulièrement dans la concrétisation de projets dont le but est le rapprochement, puis l'intégration des jeunes dans le monde du travail.

Le prix SGUP «Un job pour les jeunes» récompense les entreprises ou associations qui se sont particulièrement distinguées en prenant en charge une formation et en offrant un suivi. Emmanuelle Richoz participe activement à la promotion de ce prix, ainsi qu'à la recherche de lauréats.

## **Colloque «Savoir et civisme»: «Particularités des sociétés genevoises»**

Catherine Santschi, notre vice-présidente, a présenté en septembre, dans le cadre d'un colloque organisé à l'Université de Berne, un sujet sur le thème des «Particularités des sociétés genevoises».

## **Conférence sur l'activité de la Croix-Rouge et du secours aux enfants 1942-1945**

Le 27 novembre, Christian Huber a organisé à la maison de Rousseau une conférence donnée par M. Serge Nessi, ancien délégué de la Croix-Rouge, sur l'activité de la Croix-Rouge et du secours aux enfants 1942-1945.

## **Présentation du monde professionnel aux élèves du cycle**

Emmanuelle Richoz a organisé pour la deuxième année consécutive, en date du 16 janvier 2013, une matinée de présentation du monde professionnel pour les élèves du cycle de la Gradelle, dans lequel elle enseigne; cette année et pour la première fois, des responsables d'entreprises actifs dans la commune de Chêne-Bougeries ont été mis en contact avec des élèves et anciens élèves dans le but de tisser des liens entre les deux univers; ce fut un grand succès.

## **Commémoration du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Fondation du Comité International de la Croix-Rouge**

Le 9 février, notre société a participé à une séance commémorant ce jubilé du CICR; nos collègues Olivier Vodoz et Christian Huber se sont exprimés en cette occasion.

## **Don de Madame Suzanne Huber pour le prix SGUP «Un job pour les jeunes»**

Madame Suzanne Huber, membre de notre société, nous a fait divers dons destinés à la création du prix SGUP «Un job pour les jeunes». Il s'agit d'un montant de CHF 12'000.- à attribuer par tranche de CHF 3'000.- par année à des bénéficiaires sélectionnés par le comité de la SGUP.

A notre grande tristesse, Madame Huber est décédée en début d'année, mais son œuvre et son soutien devraient perdurer par la Fondation qu'elle a créée.

## **Présentation de la SGUP, 9 février 1863 aux Salons du Général Dufour (3/2013)**

Le 12 mars 2013, Bernard Lescaze, historien, membre de la Commission historique des Salons et Christian Huber, ont présenté un exposé commun sur la SGUP,

son histoire et son actualité. Cette manifestation a eu lieu en présence de Michèle Maury-Moynier, descendante de Gustave Moynier et d'Yvette Develey, descendante de Louis Appia.

### **Société genevoise de généalogie - présentation de la SGUP**

En date du 25 avril 2013, Christian Huber a présenté à cette société genevoise une conférence sur la SGUP. Le texte de cette conférence peut être obtenu en cliquant sur le lien <http://www.gen-gen.ch/> - Partie: Vie de la société (25.4.2013).

### **Visite de l'arsenal de la compagnie 1602**

Découvrir ou redécouvrir un des joyaux de notre cité, tel était le thème de la visite organisée le 30 avril 2013 par notre collègue Michèle Maury-Moynier.

Nous avons pu admirer de magnifiques costumes et accessoires qui nous ont permis de revivre l'histoire de notre cité.

### **Maison du Général Dufour, rue de Contamines 9a, Genève**

Notre comité a décidé d'adhérer à la «Maison du Général Dufour», pour marquer notre soutien et aussi pour bénéficier des facilités de cette maison pour l'organisation de nos manifestations.

### **Site Internet de la SGUP**

Jusqu'à présent, ce site était tenu à jour par notre collègue Tamara Blattmann et son époux. Malheureusement, ils ne peuvent plus assumer cette tâche. **Nous les remercions chaleureusement pour le travail accompli.**

La gestion du site sera reprise par Nicole Seyfried qui a déjà assumé cette tâche par le passé. Un grand merci à elle.

### **SSUP – Société Suisse d'Utilité Publique**

La SSUP a été fondée en 1810. Edwin Zurkirch est notre délégué au comité central et livre ci-après diverses informations sur le fonctionnement de notre société faitière sise à Zurich.

La présidence de la SSUP est assumée par Jean-Daniel Gerber. Son directeur, Monsieur Herbert Ammann, a pris sa retraite cet été ; il est remplacé par Lukas Niederberger. La SSUP s'appuie sur une équipe de onze collaboratrices et collaborateurs permanents.

Elle soutient le bénévolat, la tolérance, la liberté d'expression (Rütli) et bien d'autres valeurs.

La SSUP supporte également financièrement des projets présentés par nos sociétés locales ou autres, pour autant qu'ils correspondent aux critères fixés. Le montant des subsides accordés et les frais de fonctionnement de la société s'élèvent à plusieurs millions de francs par an.

La SSUP supervise 7 commissions et autorités, 48 associations locales représentant des liens historiques avec la SSUP, 7 institutions partenaires et 22 fondations dépendant de son autorité.

Ses ressources se composent essentiellement de legs libres, cumulant environ CHF 27 Mio depuis les 20 dernières années. Le capital se monte à environ CHF 78 Mio.

### **Assemblée générale de la SSUP des 6 et 7 juin 2013 à Genève**

Voici quelques informations sur le déroulement de cette assemblée:

Cette manifestation s'est tenue dans le magnifique cadre du WEF à Cologny et a réuni environ 60 membres venus de toute la Suisse.

A cette occasion a été remis le prix des volontaires (Freiwilligenpreis) d'un montant de CHF 100'000.-. Le bénéficiaire de ce prix a été sélectionné par une commission ad hoc du comité central. Au terme des délibérations, l'association AGIS, fondée à Genève en 1987 et occupant 130 bénévoles, a été choisie parmi quatre candidats.

AGIS, association à but non lucratif reconnue d'utilité publique, œuvre dans le domaine du handicap mental, physique et sensoriel.

Un apéritif offert par le Conseil d'Etat a eu lieu au restaurant du Parc des Eaux-Vives, ponctué par des interventions de Madame Beerli, vice-présidente du Comité International de la Croix-Rouge, Madame la Maire, Sandrine Salerno, ainsi que Monsieur le Conseiller d'Etat François Longchamp, et suivi d'un repas offert par la SSUP, également au restaurant du Parc des Eaux-Vives.

Le 7 juin fut consacré à la visite de plusieurs de nos sites touristiques et historiques et conclu par un déjeuner, offert par la SSUP, aux 45 membres restés sur place, au Café Papon.

Cette rencontre a été ressentie par plusieurs personnes comme élément de rapprochement entre la Suisse romande et la Suisse alémanique.

**Mille mercis aux collègues du comité qui ont contribué à l'organisation de ces deux jours.**

## **1.4. Renouvellement du comité**

Conformément à nos statuts et tous les quatre ans, les membres du comité doivent se retirer afin d'être libérés de toute charge. Les membres suivants se retireront cette année: Mmes Catherine Santschi, Béatrice Jéquier, Tamara Blattmann, Barbara Suter, Diane Devaux-Charguéraud, ainsi que MM. Olivier Vodoz et Edwin Zurkirch.

Les nouveaux candidates/candidats à l'élection sont: M<sup>mes</sup> Marilyne Borrello-Ménétrey, Michèle Maury-Moynier, Eliane Babel Guérin, Emmanuelle Richoz Zogg, Yvelise Strub, ainsi que MM. Christian Huber, Jean-Claude Manghardt et Philippe Aegerter.

## **1.5. Bulletin annuel**

Le bulletin annuel de la SGUP donnera un reflet de la présente assemblée et vous sera envoyé cet automne. La partie rédactionnelle sera assurée par Mesdames Catherine Santschi et Barbara Suter.

## **1.6. Cotisations et recrutement de nouveaux membres**

Nous allons relancer tous nos membres qui ne se sont pas encore acquittés du paiement de leur cotisation; ceux dont nous n'avons pas reçu de contribution depuis trois ans ne figureront plus sur notre liste de membres.

Notre société compte 4 membres d'honneur, 335 membres individuels et 49 membres collectifs, soit au total 388, qui figurent dans le bulletin.

Afin de maintenir notre force d'action, le recrutement de nouveaux membres est indispensable et nous appelons chacun à s'impliquer en ce sens.

La cotisation reste inchangée, soit: CHF 40.– par membre individuel; CHF 500.– membre à vie et CHF 100.– pour les sociétés et institutions.

## **1.7. Rapport de la trésorière**

J'ai le plaisir de passer la parole à M<sup>me</sup> Barbara Suter, notre trésorière, pour son rapport sur notre société et sur le Legs Robert-Scheimbet. Merci à elle.

## **1.8. Rapport des vérificateurs aux comptes**

Je passe la parole à Bruno Florinetti, contrôleur aux comptes, qui va maintenant nous livrer son rapport sur l'exercice 2012 / 2013.

## **1.9. Election du comité**

Les membres du comité pour l'exercice 2013-2014 sont réélus conformément aux propositions énoncées sous chiffre 1.4.

## **1.10. Election des vérificateurs**

J'ai le plaisir de vous annoncer que Madame Elisabeth Perrier-Campus et Monsieur Bruno Florinetti sont d'accord de poursuivre leur activité pour un nouvel exercice.

## **1.11. Approbation des rapports et décharge au comité.**

Les points 1.9 et 1.10 sont soumis au vote de l'assemblée qui les approuve à l'unanimité et sans abstention.

## **1.12. Divers**

Personne ne demande la parole.

## 1.13. REMISE DES PRIX DECERNES PAR LA SGUP

### **Prix Legs Robert-Scheimbet**

En 1924, M<sup>me</sup> Jules Robert, née Scheimbet, créait par testament un prix destiné à récompenser les personnes « qui se seront illustrées par un dévouement obscur et prolongé ». M<sup>me</sup> Robert avait réalisé que notre société s'efforçait de réagir contre cette malheureuse tendance à se décharger sur l'Etat de tâches qui font appel au cœur plus qu'à la raison. Notre société s'est vue chargée de gérer le fonds créé par M<sup>me</sup> Robert.

Cette année, notre comité propose M<sup>me</sup> Françoise Spahr, qui a œuvré pendant 11 ans bénévolement pour offrir un repas chaud aux plus démunis, cela dans le cadre de Plainpalais Accueil (qui n'existe plus). Je donne la parole à notre collègue M<sup>me</sup> Eliane Babel Guérin pour présenter **M<sup>me</sup> Spahr** et lui remettre **le prix Robert-Scheimbet, à savoir une enveloppe de CHF 2'000.-**.

### **Prix SGUP «Un job pour les jeunes»**

Cette année, le prix SGUP «Un job pour les jeunes» est décerné à l'**Association «L'Equipe»** qui exploite un café-restaurant sur le Bateau-Lavoir amarré à la Promenade des Lavandières, à Genève.

L'Equipe est une association sans but lucratif, fondée en 2011 à Genève, dont le principal objectif est d'assurer la réinsertion de jeunes en rupture socio-professionnelle au moyen de stages au sein du café-restaurant le Bateau-Lavoir, ainsi que d'organiser les événements culturels au sein de celui-ci.

Nous avons le plaisir d'accueillir les représentants de cette association, soit M<sup>me</sup> et M. Bragante, M. Keller et une jeune collaboratrice, Magali. Notre collègue, Emmanuelle Richoz, se charge de la présentation de cette association.

A cette occasion, nous avons le plaisir de leur remettre un chèque **de CHF 3'000.- représentant le prix SGUP «Un job pour les jeunes»**. Rappelons que la remise de ce prix est possible grâce au legs de feu Madame Suzanne Huber.

## 1.14. Conclusion

Arrivé au terme de mon année de présidence, je tiens à remercier le comité dans son ensemble pour le soutien apporté et le travail effectué.

Avec peu de moyens mais avec de l'engagement, nous pouvons assurer notre mission qui est d'être à l'écoute des besoins des plus défavorisés et des intérêts de la collectivité, ainsi que de faire connaître ou soutenir les institutions utiles par cette dernière.

Une collation nous est maintenant offerte par la direction de l'association T-Interactions; un grand merci à Alain Dupont. Je vous remercie de votre participation à cette assemblée et vous souhaite une bonne soirée.



*Edwin Zurkirch, Président de la SGUP.*



*Deux membres parmi tant d'autres.*



*Un invité surprise.*



*Un apéro très réussi.*



*Des discussions passionnées.*



*Des drôles de bêtes.*

# Prix Robert-Scheimbet 2012

Ce prix a été remis à Madame Françoise Spahr par Madame Babel Guérin lors de l'assemblée générale du 26 juin 2013.

«Le prix Robert-Scheimbet a été remis à Madame Françoise Spahr pour son dévouement, en tant que bénévole et fondatrice d'associations caritatives. Durant 11 années, grâce à l'association Plainpalais Accueil qu'elle avait créée, Madame Spahr, accompagnée de plusieurs équipes de bénévoles, a préparé et servi des repas chauds à des personnes nécessiteuses, tous les dimanches de l'année. Actuellement, âgée de 80 ans, elle poursuit inlassablement sa mission d'aide et de soutien à ceux qui en ont besoin, à travers son dernier projet: l'association «Des Fleurs avant le Pain», au bénéfice des personnes âgées. Une aide est apportée à ses dernières «à qui il manque, sinon le nécessaire, au moins de petits plaisirs». Des fonds sont notamment récoltés lors de lotos organisés périodiquement par Madame Spahr.»

Article paru dans tout l'Emploi et Formation  
<http://www.toutemploi.ch/te/Articles.aspx?ArticleId=585>

*Eliane Babel Guérin,  
membre de la SGUP.*



*M<sup>me</sup> Françoise Spahr,  
récipiendaire du prix  
Robert-Scheimbet.*



*Catherine Santschi,  
Vice-Présidente  
de la SGUP.*



## Prix SGUP «Un job pour les jeunes»

En marge de l'Assemblée Générale de la SGUP du 26 juin 2013, le prix SGUP «Un job pour les jeunes» a été remis à l'Association l'Equipage, présentée par Emmanuelle Richoz.

«Le projet du Bateau-Lavoir a toujours eu un caractère social, puisque la restauration de cet antique vaisseau, sur lequel les lavandières effectuaient autrefois leur dur labeur, avait été entreprise par des jeunes en insertion professionnelle au sein de l'Atelier de menuiserie et charpente ABC et de l'Atelier X (pour les travaux de serrurerie). Un bar-restaurant a, depuis, ouvert à son bord. Ce sont des garçons et filles au même profil, et âgés de 16 à 25 ans, qui y effectuent des stages. Ils apprennent les métiers de la restauration (cuisine, service en salle et au bar) et participent aux programmations culturelles organisées hebdomadairement.

Le lieu, original, a une triple vocation: outre son but social, il contribue à la mise en valeur des rives du Rhône où il est amarré, et offre un espace de détente qui participe à la vie culturelle genevoise. De surcroît, on y mange très bien!»

Article paru dans tout l'Emploi et Formation  
<http://www.toutemploi.ch/te/Articles.aspx?ArticleId=585>



*Récipiendaires du prix SGUP  
«un job pour les jeunes».*



*Emmanuelle Richoz, membre de la SGUP.*

# Assemblée Générale de la Société Suisse d'Utilité Publique

L'Assemblée Générale de la SSUP s'est tenu les 6 et 7 juin 2013 à Genève. Les festivités se sont déroulées selon le programme suivant:

## Jeudi 6 juin 2013

Prise en charge des participants devant leurs hôtels.

Transfert en autocar au World Economic Forum (WEF) à Coligny.

Assemblée générale de la SSUP.

Présentation du WEF par Sebastian Buckup, Directeur Programme Développement.

Remise du prix du Bénévolat 2013 par la SSUP.

Transfert en autocar au Restaurant du Parc des Eaux-Vives.

Intermède musical par un ensemble de cor des alpes.

Apéro offert par le Conseil d'Etat de Genève et discours par les invités d'honneur, Mesdames Beerli et Salerno et Monsieur Longchamp.

Dîner / Intermède musical par l'ensemble de cor des alpes.

Retour en autocar aux hôtels.



*Vue depuis le WEF à Coligny.*

## Vendredi 7 juin 2013

Rassemblement devant l'embarcadère du Quai Wilson.

Tour du petit lac en bateau et exposé historique de la région, ainsi que des institutions internationales et de la Croix-Rouge par Catherine Santschi.

Arrivée au Jardin Anglais et promenade jusqu'à la Cathédrale.

Visite guidée du site archéologique sous la Cathédrale par le professeur Charles Bonnet, archéologue cantonal.

Verre de bienvenue sur la terrasse du Café Papon et toast à la patrie par Heinz Külling (SUP Thurgovie)

Départ des membres dans leurs cantons respectifs.



*Jean-Daniel Gerber, Président de la SSUP.*



*Edwin Zurkirch, Président de la SGUP.*



*M<sup>me</sup> Sandrine Salerno et  
M. François Longchamp,  
très détenteurs au Parc des Eaux-Vives.*

## **Remise du prix des volontaires à l'Association Genevoise d'Intégration Sociale (AGIS)**

Le «Prix du Volontariat 2013» (Freiwilligenpreis), d'un montant de CHF 100'000.-, a été remis à l'Association AGIS. Voici un résumé des propos tenus par Alain Dupont, membre du comité de la SGUP:

L'AGIS est avant tout une histoire de cœur et d'amitié. L'association est active à Genève depuis 1987. Au milieu des années 80, quelques parents d'enfants handicapés se sont demandé comment leurs enfants pourraient se faire des copains et élargir leur réseau social au-delà de leur famille.

De ces discussions émergea l'idée de créer une association dont la vocation serait de **mettre en relation des bénévoles et des personnes handicapées**; cet organisme se donnerait notamment pour mission **la reconnaissance et la valorisation de la personne handicapée**, ainsi que **son intégration sociale; elle permettrait de donner du répit** aux familles d'enfants souffrant de déficience mentale, physique et/ou sensorielle, afin qu'elles puissent prendre de la distance.

Aujourd'hui, avec sa structure de professionnels et son réseau de bénévoles, l'AGIS constitue un maillon essentiel entre l'Etat, les services de santé, les institutions et les familles. Forte de plus de 1200 membres, à l'action originale et unique, elle représente un facteur puissant d'intégration sociale, tant pour le monde des handicapés que pour celui des engagés bénévoles. Ainsi, pour l'année 2012, ce sont quelque 187 bénévoles actifs qui ont pu partager plus de 5'500 heures avec 152 personnes en situation de handicap. Cela prouve toute **l'importance du bénévolat**.

Hélas, le bénévolat tend à se réduire de manière inquiétante, surtout au niveau de la population active (de 24 à 60/65 ans). La diminution du temps libre des individus et la montée de l'individualisme en sont les causes principales. En conséquence, l'association n'est malheureusement plus en mesure de répondre à l'ensemble des demandes, par manque de bénévoles.

Avec le soutien de la SSUP, l'AGIS veut valoriser le bénévolat et promouvoir **une série de courts-métrages** sur ce thème. Elle espère, par cette démarche, combler ce déficit d'engagement volontaire, afin de pouvoir répondre aux besoins toujours croissants.

**Le Prix du bénévolat 2013 est pour cette organisation un formidable activateur de cette ambition.**



*Intermède folklorique.*

*Une assemblée très attentive.*



*La SGUP et le CICR... le début d'une longue histoire.*

# La Société genevoise d'utilité publique, creuset de la Croix-Rouge

**Exposé de Christian Huber du 9 février 2013, à la Villa Moynier**

Quand Roger Durand nous a parlé de son projet d'organiser une cérémonie pour fêter les 150 ans de la fondation du CICR, nous avons accepté d'emblée, sachant le rôle joué par Gustave Moynier et Henry Dunant, respectivement président et membre éminent de notre société.

## **Comment tout cela a-t-il démarré ?**

Tout le monde connaît l'histoire. Un jour funeste de 1859, une épouvantable bataille se déroule à Solferino. Ce même jour, un jeune homme d'affaires genevois, Henry Dunant, venu dans la région pour voir Napoléon III dans l'intention d'en tirer des avantages commerciaux, découvre l'ampleur du désastre, du carnage, devrait-on dire. Il passe des jours sur le champ de bataille à soigner les blessés, cherche un abri pour eux dans une chapelle transformée en hôpital et rentre à Genève très impressionné par ce qu'il a vu et vécu qu'il retrace dans le célèbre ouvrage «Un souvenir de Solferino».

Cet ouvrage tombera entre les mains du président de la Société genevoise d'utilité publique, Gustave Moynier, qui enthousiasmé par l'idée, va rendre visite à Henry Dunant pour lui proposer de la concrétiser avec l'aide de la Société d'utilité publique qu'il présidait.

Gustave Moynier convoque une séance de la SGUP le 9 février 1863 à 18 heures, au local habituel des réunions de la Société, le Casino de Saint-Pierre, rue de l'évêché, avec à l'ordre du jour sous point 5 :

- De l'adjonction aux armées belligérantes d'un corps d'infirmiers volontaires (conclusion du livre de M. Henri Dunant : intitulé un souvenir de Solférino).

Les deux hommes se heurtent à un certain scepticisme de l'assemblée, mais finalement, sur proposition de Moynier, la société désigne une commission de 5 membres composée du Général Dufour, MM. Moynier et Dunant et les médecins Maunoir, chirurgien éminent et Appia, spécialiste de la chirurgie de guerre, chargée d'étudier cette question.

Dès sa première réunion le 17 février 1863, ce comité se constitue en comité international permanent de secours aux blessés.

On renonce à présenter un mémoire au Congrès de bienfaisance qui doit se tenir en septembre 1863 à Berlin, qui était la première idée, mais on se lance résolument dans l'organisation d'une conférence préparatoire, qui se tient à Genève du 26 au 29 octobre 1863 à l'invitation du comité international et de la Société d'utilité publique qui en publie les actes au Bulletin.

Lors de cette conférence, un signe distinctif est adopté par les infirmiers volontaires, une sorte de croix rouge sur un brassard blanc, tandis que le vœu est émis que la neutralisation s'étende aux blessés eux-mêmes. Les délégués votent à l'unanimité une résolution qui souligne qu'Henry Dunant et la Société genevoise d'utilité publique, en appuyant de son concours la généreuse pensée dont il s'est fait l'organe, ont bien mérité de l'humanité et se sont acquis des titres éclatants à la reconnaissance universelle.

L'année suivante, du 8 au 22 août 1864, sur l'invitation conjointe du Conseil Fédéral et du Gouvernement impérial français, se réunit à Genève une première conférence diplomatique qui adopte les dix articles de la Convention de Genève.

### **La Croix-Rouge émerge**

Ainsi ce comité de 5 membres, émanant de la SGUP, a lancé en collaboration avec les autorités fédérales, des conférences internationales qui aboutiront à la création du CICR, des Croix-Rouge nationales, à l'élaboration des Conventions internationales sur le sort des blessés et des prisonniers de guerre.

Gustave Moynier, sans qui, il faut bien le dire, la Croix-Rouge n'aurait pas pu prendre un tel essor, mit au service de cette cause toutes les ressources d'un grand talent d'organisation, toute son intelligence de juriste et sa capacité de transformer les idées en actes.

Un des enseignements qu'il en retire dès 1867, c'est la puissance de l'initiative privée, même dans les choses qui, au départ, paraissent en dehors de son domaine. Les idées que le Comité international patronnait n'étaient pas nouvelles assurément, mais jusque-là, elles n'avaient pas trouvé d'écho. Elles répondaient à un besoin de l'époque, mais nul n'avait encore cherché avec assez de persévérance à leur donner une sanction officielle. On pensait que c'était l'affaire des gouvernements et l'on se croisait plus ou moins les bras.

Le comité genevois a osé davantage; il a donné lui-même le signal du mouvement et il a réussi.

### **Conclusion**

Aujourd'hui, dans notre Suisse sur-organisée, sur-encadrée par une administration pléthorique et coûteuse, on ne peut manquer d'être frappé par la facilité, l'aisance avec laquelle ces hommes bénévoles, sans doute fortunés et bien établis dans leur profession, ont pu réaliser cela. Imagine-t-on aujourd'hui qu'une poignée de notables, sans rencontrer d'obstacles autres que des mésententes personnelles, parvienne à organiser en quelques mois la première conférence internationale qui s'est tenue du 26 au 29 octobre 1863 au palais de l'Athénée?

# **Savoir et civisme:**

## **« Particularités des sociétés genevoises »**

**Colloque du 22 septembre 2012 à Berne, conférence donnée par  
Catherine Santschi, archiviste d'Etat honoraire**

La présente communication s'efforce de déterminer quelles sont les spécificités genevoises à la lumière de l'histoire de quelques illustres sociétés dont Genève s'est enorgueillie autrefois, mais qu'elle traite aujourd'hui avec indifférence.

Comme le remarquait déjà dans sa thèse M<sup>me</sup> Irène Herrmann,<sup>1</sup> les Genevois étaient très conscients, au moment du rattachement de Genève à la Confédération, de leur propre spécificité: le terme de nation, qui revient souvent dans les publications du temps, désigne la nation genevoise, et non la nation suisse. Mais cette nation genevoise n'était unitaire qu'en ville, puisqu'en adhérant à la Suisse, Genève devait aussi intégrer les Communes réunies, savoyardes et gessiennes, catholiques, donc étrangères à la culture patriotique et confessionnelle genevoise. Ce qui rend difficile la perception et la description objective d'une spécificité genevoise, cela jusqu'à la Deuxième guerre mondiale – à moins évidemment que l'on se contente du discours traditionnel, maintes fois répété, de la classe dirigeante de la Ville de Genève, discours tenu, rappelons-le, dès les premiers temps de l'émancipation de la communauté des citoyens et bourgeois, dès la première tentative de combourgeoisie avec Fribourg et Berne en 1519.

### **La Société des Arts**

La Société des Arts de Genève a été créée en 1776 pour encourager la pratique et l'enseignement des « arts », c'est-à-dire des métiers.<sup>2</sup> Elle compta – et elle compte encore – trois classes ou comités, dont les titres ont varié au cours des ans, mais qui au début furent entièrement orientés vers la technique et l'horlogerie. Elle eut d'emblée un énorme succès, puisque le premier rôle de ses membres, datant de 1777, comportait près de 500 noms.<sup>3</sup> Le modèle était fourni, à l'époque, par la Société Economique de Berne, créée en 1759, qui avait aussi une tournure à la fois pratique et savante, qui a essaimé dans de nombreuses villes de l'ancien canton de Berne et du Pays de Vaud. A Berne, les patriciens ont peu à peu été remplacés par des campagnards, tandis qu'à Genève, la Société des Arts affirmait toujours plus sa vocation urbaine.

---

<sup>1</sup> Irène HERRMANN, *Genève entre République et Canton. Les vicissitudes d'une intégration nationale (1814-1846)*, Genève, 2006, p. 343 et suiv.

<sup>2</sup> L'histoire de la Société des Arts à ses débuts peut être reconstituée à l'aide des nombreuses brochures qu'elle a publiées, signalées dans Emile RIVOIRE, *Bibliographie historique de Genève au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Genève, 1897, 2 vol. (Mém. et doc. publ. par la Soc. d'hist. et d'archéol. de Genève, 26-27).

<sup>3</sup> ROLE des membres de la Société pour l'Encouragement des Arts dans la Ville et le Territoire de la République de Genève. A Genève, chez Emmanuel Du Villard. M.DCC.LXXVII. in-8°, 23 pp.

En 1786, la Société des Arts, à la suite sans doute de ces remous politiques dont Genève a fait sa spécialité, fut prise en main par le gouvernement, et un nouveau règlement fut promulgué par le Conseil des Deux Cents;<sup>4</sup> le nombre des membres était limité à cinquante; à eux s'ajoutaient deux catégories spéciales, celle des Associés Bienfaiteurs de la Société, qui devaient contribuer pour 1 louis d'or neuf par an, et celle des Associés honoraires, qui se seront distingués par une habileté éminente dans leur Art, ou par des inventions utiles aux Arts en général. Les assemblées générales bisannuelles devront être présidées par un membre du Petit Conseil, donc du gouvernement, choisi par le Conseil des Deux Cents, et se tiendront dans une salle de l'Hôtel de Ville. Le Conseil général pourra proposer des règlements de détail ou des amendements, à condition que ceux-ci soient communiqués au Commissaire du Grand Conseil huit jours avant d'être soumis à l'approbation de la Société. Ce commissaire devra aussi signer, donc approuver les comptes du trésorier. Enfin, il était prévu que la Société des Arts devait subsister pendant dix ans, et que sa durée ne pouvait être prolongée au-delà de ce terme que de l'aveu des Petit et Grand Conseil. Ce qui, à mon avis, constituait une grave restriction au droit d'association.

A l'origine de sa fondation, la Société pour l'encouragement ou l'avancement des Arts – son titre a varié au cours du temps – avait une vocation surtout technique. Selon un rapport paru en 1792, décrivant les travaux des différents comités de membres actifs, l'«objet essentiel» était le dessin, considéré comme la base de tous les arts, même de l'horlogerie. L'évolution de la Société des Arts a suivi l'évolution sémantique du mot «art»: la Classe des Beaux-Arts y a pris une importance considérable, tandis que les autres comités ou classes, sur l'industrie et l'agriculture se voyaient suppléés peu à peu par d'autres institutions.

Quant à son volet social – lutte contre l'ignorance, contre le paupérisme, école de natation, il a été repris en grande partie, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, par la Société d'utilité publique et les organismes créés par cette dernière.

Aujourd'hui, la classe des beaux-arts est encore très active, la classe du commerce et de l'industrie souffre certainement de la concurrence des syndicats patronaux et de la Chambre de Commerce genevoise, et finalement la classe d'agriculture, qui ne compte presque plus aucun agriculteur, s'est transformée en Classe d'agriculture et d'art de vivre – ce qui ne la rend pas beaucoup plus active pour autant. D'autres organisations agricoles ont pris le relais.<sup>5</sup>

---

<sup>4</sup> RÈGLEMENT sur la Société pour l'avancement des Arts, approuvé par le magnifique Conseil des Deux-Cent, le 13 mars 1786. (Signé) De Rochemont. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8°, 8 pp. Archives d'Etat de Genève: 1937/25; Placard 612; 268/15/1; Coll. Girod 158/22; G 34/21; R.C. 290, p. 302.; des règlements de détail ont été approuvés par la Société elle-même, datent du 19 juin 1787. Une note, datée des Délices le 10 août 1787, et signée par Tronchin, commissaire, déclare que ces derniers règlements n'ont rien de contraire à celui approuvé par le CC.

<sup>5</sup> La Section d'industrie et d'agriculture de l'Institut national genevois, le Cercle des agriculteurs, la Chambre genevoise d'agriculture, l'Association genevoise des Centres d'études techniques agricoles, etc. Voir Françoise HIRSCH, «Les organisations agricoles», dans Encyclopédie de Genève, t. II: La Campagne genevoise, sous la dir. de Charles BONNET, Genève, 1983, p. 143-153.

## **La Société helvétique des sciences naturelles**

L'époque de la Restauration a vu fleurir de nombreuses sociétés patriotiques sur sol genevois et suisse ... et même savoyard, puisqu'à l'instigation du pharmacien Henri-Albert Gosse (1753-1816), la Société helvétique des sciences naturelles tint sa première réunion dans sa campagne de Mornex, au pied du Salève, campagne qu'on appelle aujourd'hui le Mont-Gosse. Henri-Albert Gosse était une autorité en chimie: ses travaux furent couronnés par l'Académie des sciences de Paris en 1783 et 1785, et il était membre correspondant de l'Institut de France depuis 1804. On lui doit, en collaboration avec son employé John Jacob Schweppes, l'invention des eaux gazeuses artificielles. Surtout, dès l'entrée de Genève dans la Confédération au titre de canton à part entière, il sentit, avec son ami Samuel Wyttenbach, qu'il fallait aller au-delà des intérêts scientifiques proprement genevois pour travailler avec l'ensemble des savants suisses.

Si l'on passe sur la mise en scène quelque peu folklorique de cette fondation, on doit rappeler que la Société helvétique des sciences naturelles, aujourd'hui Académie suisse des sciences naturelles, a joué un rôle important dans le développement des sciences en Suisse. Surtout l'acte fondateur témoigne de la volonté existant dans les milieux scientifiques genevois de collaborer pleinement avec les autres cantons et d'apporter une contribution originale au pays.<sup>6</sup>

L'enjeu, pour les sociétés genevoises, était en effet primordial, de s'intégrer à la vie fédérale; donc la dimension patriotique était double: agir pour la «nation» genevoise, certes, mais montrer que l'on s'intéressait à la prospérité de l'ensemble de la Confédération, ce qui, en 1815, était une urgence absolue pour Genève.

## **La Société militaire de Genève**

C'était sans doute aussi l'idée des officiers genevois qui, le 4 avril 1825, se réunirent sous la présidence du lieutenant-colonel Guillaume-Henri Dufour, pour fonder la société militaire du Canton de Genève. Le lieutenant-colonel Dufour n'était pas encore auréolé de la gloire de sa victoire sur les cantons catholiques du Sonderbund, mais il était déjà une autorité en matière d'art militaire et de castramétation – sans parler des travaux qu'il allait réaliser dans le cadastre genevois et sur la carte nationale suisse.<sup>7</sup>

L'idée d'une telle société prenait sa source dans le «Règlement militaire général de la Confédération suisse» du 20 août 1817 et dans l'une de ses premières applications, celle de l'Ecole militaire centrale ouverte à Thoune le 1<sup>er</sup> août 1819. Le futur général Dufour y fut dès le début l'instructeur du génie, avant de commander l'Ecole dès 1832. La fraternité entre officiers qui se développa dès lors à Thoune leur suggéra de se réunir périodiquement pour garder les liens ainsi créés, mais aussi pour rafraîchir et développer les connaissances acquises en art militaire.

---

<sup>6</sup> Marc CRAMER, «Les Sciences au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle», dans Histoire de Genève de 1798 à 1931, publ. par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, Genève (1956), p. 499.

<sup>7</sup> Walter ZURBUCHEN, Notice historique sur la Société militaire du Canton de Genève publiée à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de sa fondation, 1825-1875, Genève, 1975, 61 p.

Donc dès le début, la vocation de cette Société militaire était savante. Le titre de la Société était « Société militaire du génie, de l'artillerie et de l'état-major fédéral », mais dès les commencements, les officiers d'autres armes, retirés du service étranger ou incorporés dans la milice cantonale, furent admis dans la société, à condition toutefois de présenter un mémoire sur un objet militaire. Ces mémoires ont été conservés et s'ajoutent à une bibliothèque à laquelle chaque nouveau membre devait contribuer par le don d'un livre. Ainsi que le faisait observer l'historien de cette société, le lieutenant-colonel Walter Zurbuchen, les activités de la société étaient résolument orientées vers la science militaire.

La Société genevoise avait été créée parallèlement et d'entente avec la société vaudoise des officiers. Plusieurs réunions intercantionales eurent lieu, qui faisaient espérer la fondation d'un organisme faîtière, éventuellement sur le modèle d'une « Helvetisch-militärische Gesellschaft » qui avait existé sous l'Ancien Régime entre 1779 et 1797. Mais ces espoirs furent alors déçus. Incriminait-on, du côté allemand, l'outrecuidance de ces Genevois qui prétendaient donner l'exemple, alors qu'ils étaient considérés comme des nouveaux venus dans la Confédération ?

Mais, comme le fait observer W. Zurbuchen, « on peut se demander cependant si cet échec n'était pas dû en grande partie au caractère très technique et scientifique que les officiers genevois désiraient conserver à leur société, ne pouvant se satisfaire de réunions périodiques surtout amicales, si agréables fussent-elles. Il est de fait que, dans ce groupement genevois, on travaillait sérieusement : au cours de ses trente premières années, ce ne furent pas moins de 330 mémoires qui furent lus et discutés (...) Ils étaient de nature assez variée ; mais la plupart ont trait à la technique des différentes armes, aux nombreuses innovations apportées au cours du siècle : fonte des canons, balistique, poudres, fusées à la Congreve, armes rayées, essais divers. »<sup>8</sup>

Non que les officiers des autres cantons ne fussent pas sérieux. Mais ils étaient davantage orientés vers la pratique : ainsi, une Fête fédérale organisée en 1836 resta presque confidentielle, en partie à cause de la concurrence du tir fédéral de Lausanne, qui se tenait à la même époque.

### **La Société genevoise d'utilité publique**

Le désir des Genevois de s'associer à la vie fédérale par le canal des sociétés patriotiques n'en était pas moins grand, et fut encouragé par d'autres milieux que ceux des militaires. Ainsi, c'est de Zurich et de Trogen que vinrent les incitations à fonder à Genève une société à caractère social ou charitable sur le modèle de La Société suisse d'utilité publique. Cette société, fondée à Zurich en 1810, dans le contexte de paupérisme consécutif aux guerres napoléoniennes, avait une vocation surtout sociale, qu'elle a conservée. Elle bénéficie de dons et de legs généreux et dispose donc de nombreux moyens. Donc elle est fréquemment sollicitée et doit se

---

<sup>8</sup> W. ZURBUCHEN, Notice ..., op. cit., p. 13-14.

défendre pour éviter la pratique du saupoudrage et pour pouvoir réaliser des projets de quelque envergure.<sup>9</sup>

En 1823, l'historien appenzellois Johann Caspar Zellweger, qui présidait alors la société suisse, proposa à l'économiste et «sociologue» Jean-Charles-Léonard Simonde de Sismondi de créer à Genève une telle société. Plusieurs notables genevois se rendirent cette même année à Aarau, à l'assemblée générale de la SSUP, et devinrent membre de cette organisation. Après quelques péripéties, la Société genevoise d'utilité publique ne se constituera à proprement parler que le 10 janvier 1828, sous la présidence de l'écrivain et philosophe Etienne Dumont.<sup>10</sup>

La nouvelle société se mit donc au travail. Sa longue existence est marquée par une alternance de somnolence, ou de périodes où la Société «se cherche», comme on dit, et d'activité intense, sous la conduite de présidents dynamiques et habiles à se procurer les moyens nécessaires – mais contrairement à la Société suisse, la SGUP n'a presque jamais été riche: la seule fois où elle a bénéficié d'un legs vraiment important, elle a été plongée dans un embarras profond, ne sachant ce qu'elle allait en faire.

Ce qui importait donc pour cette nouvelle société, c'était d'avoir des idées à mettre en œuvre. C'est pourquoi, constituée en groupe d'étude et de recherche, elle consacra ses premières décennies, à l'imitation de la Société suisse, à proposer des sujets de mémoires sur des aspects moraux, démographiques, sociologiques ou économiques – c'était aussi de cette manière, par mémoires et concours, que la Société des Arts avait fonctionné à ses débuts. On espérait par là trouver des idées et des solutions pour remédier à la pauvreté, à l'illettrisme, à la dénatalité, au manque de formation professionnelle. Les meilleurs mémoires étaient publiés aux frais de la Société et couronnés par un prix. Dès la création du Bulletin de la Société genevoise d'utilité publique, en 1858, les mémoires couronnés y sont insérés et font l'objet de tirés à part.

Aujourd'hui, ce genre de concours a quelque chose d'un peu folklorique. Mais ce qui est le plus intéressant, ce sont sans doute les réalisations concrètes de la SGUP, sur la base des idées qui lui étaient apportées par des membres ou par des personnes de l'extérieur. Encore plus intéressant, est la méthode adoptée pour les mettre en œuvre: La société organisait régulièrement des séances de travail ou de réflexion – on dirait aujourd'hui des «ateliers» – où les membres proposaient de nouveaux sujets ou même des activités. Mais très généralement ces activités étaient

---

<sup>9</sup> Sur cette société, voir l'ouvrage anniversaire, publié sous la direction de Beatrice SCHUMACHER, *Un devoir librement consenti. L'idée et l'action philanthropiques en Suisse de 1800 à nos jours*, trad. de l'allemand par Laurent AUBERSON, Zurich, Neue Zürcher Zeitung, 2010, 479 p. Les archives de la Société suisse d'utilité publique sont désormais déposées au Schweizerisches Sozialarchiv à Zurich; voir Urs KÄLIN, «Das Archiv der SGG: ein unerschöpflicher Fundus für die sozialgeschichtliche Forschung», dans *Revue de la Société suisse d'utilité publique*, 150<sup>e</sup> année, n° 1, janvier-février 2011, p. 19-21.

<sup>10</sup> L'historique le plus récent de cette société est celui de Jean DE SENARCLENS, *La Société genevoise d'utilité publique. Creuset des réformes sociales à Genève aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Genève, 2003, 63 p.; voir aussi Bernard LESCAZE, *La Société genevoise d'Utilité publique en son temps, 1828-1978. Contribution à l'histoire économique et sociale de Genève*, Genève, 1978, 95 p.

déléguées à un ou deux membres du Comité, qui à leur tour créaient un nouveau comité, voire une association, qui se chargeait de la réalisation proposée.

### **Le CICR**

L'exemple le plus fameux en est le Comité international de la Croix-Rouge, sans doute le plus illustre enfant né des cogitations de la Société genevoise d'utilité publique. En effet, l'idée était celle de Henry Dunant, qui néanmoins ne savait trop comment il allait pouvoir la réaliser. Et c'est le président de la SGUP d'alors, Gustave Moynier, un juriste, qui avec Dunant mit en place un Comité qui comprenait outre les deux cofondateurs deux médecins expérimentés dans le domaine des soins aux blessés de guerre, les Docteurs Louis Appia et Théodore Maunoir, et le général Dufour, qui était plutôt sceptique sur la possibilité d'une réalisation, mais dont l'autorité morale était indispensable, et le rôle modérateur sans doute pas inutile.<sup>11</sup> Par la suite, la SGUP n'eut guère l'occasion d'intervenir dans le développement de la Croix-Rouge et des institutions associées. Le seul lien existant était l'union personnelle du président de la SGUP et du président du CICR durant quarante ans, Gustave Moynier. Au reste, ce dernier n'avait pas renoncé à la recherche en sciences humaines, puisqu'on lui doit la fondation, à Genève en 1863, de la première Société suisse de statistique. Et plus tard, à Gand en 1873, la fondation d'un institut de droit international dont les travaux devaient, dans son esprit, pallier la faiblesse politique des Conventions de Genève.

Mais de cette histoire, ce que je retiens surtout, c'est l'importance du travail individuel et bénévole, dans des sous-comités : cela permettait à ceux qui avaient des idées et qui voulaient bien travailler, de les mettre en œuvre en bénéficiant du soutien moral de membres par ailleurs moyennement motivés pour le travail et le dévouement civique. En fait, c'est grâce à cette méthode d'organisation éprouvée que nous avons pu réaliser l'Encyclopédie de Genève, réalisation qui, dans l'ambiance genevoise de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, s'apparente à un miracle.

### **La Société d'histoire et d'archéologie de Genève**

Dans le Canton de Vaud, la Société vaudoise d'utilité publique, créée deux ans avant la genevoise en 1826, a donné naissance à la Société d'histoire de la Suisse romande. Sur le modèle suisse, la Société vaudoise d'utilité publique, aux mains des notables libéraux, avait dans son programme trois domaines : l'industrie, le paupérisme et l'éducation. Dans cette optique, l'étude du passé était conçue comme une aide à construire l'avenir, c'est-à-dire à améliorer la société. Il est donc naturel que ces libéraux aient voulu réunir les talents et les moyens de publier des ouvrages d'histoire. Ce qui fut fait en 1836. Les ténors de cette nouvelle compagnie furent un pasteur, Louis Vulliemin, et un noble écarté de la carrière militaire par sa surdité, Frédéric de Gingins-La Sarra. Leur programme était éminemment civique.

Dans leur esprit, la Suisse romande devait comprendre aussi Genève. Mais à

---

<sup>11</sup> Sur cet aspect de l'activité de la SGUP et le rôle que Gustave Moynier y a joué, voir Jean DE SENARCLENS, Gustave Moynier, le bâtisseur, Genève, 2000, p. 70-84.

Genève l'évolution des esprits était autre : l'histoire, l'exploitation des documents d'archives, la publication de ces documents se construisaient au travers de conflits de personnes et de conflits idéologiques et politiques violents. L'un des enjeux était la conservation du patrimoine de l'ancienne Genève, notamment de ces fameuses fortifications qui avaient coûté si cher et qui étaient l'occasion, sinon la cause des troubles politiques du XVIII<sup>e</sup> siècle. Aussi la dimension archéologique fut-elle dès le début un des thèmes favoris de la nouvelle société, créée en 1838. Un des premiers numéros des Mémoires et documents était consacré à l'ancien évêché, que l'on envisageait de démolir pour construire une prison plus moderne. Après la révolution de 1842, et surtout celle de 1846, cette société devint le repaire des nostalgiques de la vieille République d'Ancien Régime.<sup>12</sup>

Non que ses travaux n'aient pas été de qualité. Un des ténors, membres fondateurs de la SHAG, Edouard Mallet, était un vrai tempérament scientifique, un esprit clair, curieux, méthodique et fécond. Il s'était distingué dans de nombreux domaines, en particulier par un mémoire qui devait faire date, destiné précisément à répondre à une des questions mises au concours par la Société genevoise d'utilité publique : Recherches historiques et statistiques sur la population de Genève, son mouvement annuel et sa longévité, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours (1549-1833), paru en 1834 et 1837 ; il était fondé sur un dépouillement complet des registres de baptêmes, mariages et décès conservés alors à la Chancellerie d'Etat. D'autres travaux en jurisprudence, en statistique, en anthropologie et en sciences naturelles témoignent de la variété de ses intérêts et de la qualité de son intelligence. Mais à la Société d'histoire et d'archéologie, c'est essentiellement un programme d'histoire médiévale et d'édition de textes qu'il développa.

Il serait faux de croire que les historiens du temps aient considéré leurs recherches comme une simple amulette, une occupation distinguée pour des loisirs studieux. A leurs yeux, l'histoire n'est pas un discours irresponsable sur le passé, sans aucune portée actuelle. Leurs travaux ont un enjeu politique, et ils en sont bien conscients : ainsi le Dr Jean-Jacques Chaponnière – un autre ténor de cette nouvelle société d'histoire – entreprit, en 1842, de concert avec l'archiviste Louis Sordet – un instrument docile entre ses mains – un travail sur les établissements de charité que possédait Genève avant la Réforme, non par simple curiosité, mais pour apporter des éclaircissements au débat sur la création d'un hôpital cantonal. Des protestants avaient insisté, je cite, « sur le droit qu'avaient des catholiques et des Savoyards à partager avec nous les dons de la charité que distribue notre hôpital genevois » ; ils se fondaient « surtout sur ce que le grand hôpital n'était que la réunion de plusieurs autres petits, tous institués par des évêques ou des princes de la maison de Savoie ». Pour leur répondre et réfuter cette affirmation, pour protéger, pensait-il, nos biens nationaux, le D<sup>r</sup> Chaponnière se proposait de réunir des documents de manière aussi complète que possible sur ces fondations dont aucune à son avis n'était d'origine savoyarde. Le bibliothécaire et érudit protestant Henri Bordier, à qui il avait communiqué son projet, saluait certes le projet de publication

---

<sup>12</sup> Voir Catherine SANTSCHI, « Les Archives de Genève et la recherche historique dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Genava*, n. s., t. 27, 1979, p. 261-279.

– qui aboutit en effet – mais il ne pouvait souscrire à des conceptions politiques peu généreuses et mettait Chaponnière en garde contre le tort qu’elles pouvaient faire à Genève. A ses yeux, l’argument historique était déplacé, et il était surtout nécessaire « dans ce moment d’effacer plus que jamais toute distinction de race et de parti entre les Genevois » et que le droit commun « veut que dans un petit Etat (qui aspirait il y a quelques années encore à être un modèle d’institutions libérales), tous les citoyens sans exception participent à tous les droits nationaux. »

### **L’Institut national genevois**

Certes, la publication des documents sur les hôpitaux médiévaux de Genève fut réalisée.<sup>13</sup> Mais la révolution de 1846 se chargea de ramener les conservateurs à la raison, non sans violence. En effet, la loi portant création de l’Institut national genevois, en 1852,<sup>14</sup> était dirigée contre les vieilles sociétés conservatrices, dont le radical James Fazy n’avait pas réussi à récupérer les ténors, et surtout contre la Société des Arts, sur la structure de laquelle le nouvel Institut se modela : en effet, il comptait des sections (d’agriculture, d’industrie, des arts) correspondant aux classes de la vieille Société des Arts. De plus, une subvention très généreuse de l’Etat fut attribuée au nouvel Institut par la loi, et il put prendre possession des locaux de la Société des Arts, notamment du Musée Rath, en violation du testament du général Rath. La concurrence s’étendit aussi au domaine historique, puisque les historiens radicaux lancèrent une série de publications sur des sujets que n’abordait guère la Société d’histoire et d’archéologie de Genève.

Cette histoire de l’Institut national genevois participe des lignes de tension qui traversent l’histoire de la Genève moderne, du moins jusqu’à la Première guerre mondiale. Emanation du parti radical, l’Institut national genevois garde toujours sa couleur, alors même que le parti radical est désormais un parti de « droite », et non plus révolutionnaire. Mais au moment de sa fondation, les circonstances politiques faisaient de la création de James Fazy le fer de lance culturel de la Genève radicale contre la Genève conservatrice. Cela aussi fait partie des particularités des sociétés genevoises.

### **Pour conclure**

Ce qui me paraît être une des spécificités des sociétés savantes genevoises, au moins au XIX<sup>e</sup> siècle, c’est, outre un réel désir de participer à la construction de la Confédération et de s’y distinguer par des prestations scientifiques de haut niveau, un militantisme politique qui en est peut-être le corollaire, mais qui donne parfois l’image, auprès de nos Confédérés, d’une république agitée par des pulsions irrationnelles, capable du meilleur comme du pire.

---

<sup>13</sup> Jean-Jacques CHAPONNIERE et Louis SORDET, « Des hôpitaux de Genève avant la Réformation », dans Mémoires et documents publiés par la Société d’histoire et d’archéologie de Genève, t. 3, 1844, p. 165-471.

<sup>14</sup> Voir les nombreuses publications de l’Institut national genevois, pour corriger, si cela est possible, les appréciations de Marc CRAMER, art. cit., dans Histoire de Genève de 1798 à 1931, p. 498-471.

# Société genevoise d'utilité publique

---

## RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE SUR L'EXERCICE 2012

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

A l'occasion de son Assemblée générale, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport financier sur les comptes de l'année 2012 de la **SOCIÉTÉ GÉNEVOISE D'UTILITÉ PUBLIQUE (SGUP)**.

### Comptes généraux

#### Recettes

En 2012, les recettes comptabilisées de la SGUP ont atteint la somme de CHF 19'005.85 contre CHF 22'853.30 en 2011. A noter que ce montant comprend le prélèvement de la somme de CHF 3'000.– du compte transitoire relatif au don de la Fondation Suzanne Huber pour le prix de la SGUP « Un job pour les jeunes » dont il est question ci-dessous.

Le montant total des recettes se décompose comme suit:

- **Cotisations**

Les cotisations perçues en 2012 ont été de CHF 8'650.– contre CHF 9'220.– en 2011.

- **Cotisations membres à vie**

Les cotisations de membres à vie ont progressé de CHF 500.– en 2012. Elles étaient de CHF 2'000.– en 2011 contre CHF 2'500.– en 2012.

- **Dons divers**

Les dons divers se sont élevés à CHF 4'620.– contre CHF 8'460.– l'année précédente. Il s'agit de versements effectués par nos membres en plus du montant des cotisations régulières. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

- **Intérêts bancaires et postaux**

Les recettes ont également enregistré des intérêts (bancaires et postaux) de CHF 235.85 (contre 173.30) en 2011.

D'autre part, M<sup>me</sup> Suzanne Huber a fait un don direct de CHF 3'000.–, lequel a été porté au compte provision ad hoc.

## **Dépenses**

Les dépenses totales se sont élevées en 2012 à CHF 13'734.50 contre CHF 21'255.85 en 2011, soit une diminution de CHF 7'521.35. Les montants dépensés sont essentiellement consacrés aux différentes manifestations organisées en faveur de nos membres, ainsi qu'à la remise du prix SGUP «Un job pour les jeunes».

## **Résultat**

Les comptes de l'année 2012 dégagent un excédent de recettes de CHF 5'271.35, contre CHF 1'597.45 en 2011. Ce bénéfice net de CHF 5'271.35 a été viré au compte capital de la SGUP qui a ainsi passé de CHF 211'163.34 au 31.12.2011 à CHF 212'760.79 au 31.12.2012.

## **Bilan**

Le bilan n'appelle pas de commentaires particuliers si ce n'est que le poste passifs transitoires provision dons pour «Un job pour les jeunes» de CHF 9'000.– comprend le solde de CHF 3'000.– du don reçu de la Fondation Suzanne Huber et CHF 6'000.– de l'UBS SA.

## **Comptes du Legs Robert-Scheimbet**

Les comptes du legs Robert-Scheimbet ont dégagé en 2012 un excédent de dépenses de CHF 1'972.10 contre CHF 2'828.– en 2011. La dépense est due à la remise du Prix Robert-Scheimbet de CHF 2'000.– à Madame Irène Verrey, lectrice bénévole de l'association pour le bien des aveugles et malvoyants.

L'excédent de dépenses a été porté en diminution du compte capital qui passe ainsi de CHF 71'458.89 en 2011 à CHF à CHF 68'630.89 au 31.12.2012.

En conclusion de ce rapport financier, je ne vous imposerai pas la lecture détaillée de ces comptes de l'année 2012, tant pour la Société genevoise d'utilité publique que pour le legs Robert-Scheimbet, à moins, bien entendu, qu'un membre de la SGUP en fasse la demande.

Barbara SUTER  
*Trésorière*

# Société genevoise d'utilité publique

---

## BILAN COMPARÉ

	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
<b>ACTIF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Chèques postaux	28'196.05	21'152.75	32'087.25
UBS SA	100'659.38	102'000.83	7'306.08
Portefeuille-titres, valeur boursière: <u>102'756.15</u>	101'646.45	101'646.45	178'134.00
Débiteurs: AFC	0.00	0.00	8.35
Actifs transitoires	2'277.66	446.06	510.02
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	<b>232'779.54</b>	<b>225 246.09</b>	<b>218 045.70</b>
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
<b>PASSIF</b>			
Legs Robert-Scheimbet	0.00	0.00	688.36
Provision dons «Un job pour les jeunes»	9'000.00	9'000.00	0.00
Passifs transitoires	5'747.40	3'485.30	6 195.00
Fonds propres:			
– Capital au début de l'exercice	212'760.79	211'163.34	200 501.02
– Excédent des recettes	5'271.35	1'597.45	10 662.32
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	<b>232'779.54</b>	<b>225'246.09</b>	<b>218 046.70</b>
	<hr/>	<hr/>	<hr/>

# Société genevoise d'utilité publique

---

## COMPTES DE PROFITS ET PERTES

	2012	2011	2010
RECETTES	CHF	CHF	CHF
Cotisations encaissées	8'650.00	9'220.00	10'100.00
Cotisations à vie	2'500.00	2'000.00	3'000.00
Dons	4'620.00	8'460.00	3'270.00
Don pour prix SGUP «un job pour les jeunes»	3'000.00	3'000.00	0.00
Intérêts bancaires et CCP	235.85	173.30	65.15
	<b>19'005.85</b>	<b>22'853.30</b>	<b>16 435.15</b>
<b>DEPENSES</b>			
Loyer Société des Arts	0.00	300.00	300.00
Frais généraux	1'676.50	1'723.60	862.00
Cotisations diverses	50.00	50.00	100.00
Frais Assemblée Générale	2'493.50	817.00	323.00
Frais bulletin annuel	2'207.85	2'335.60	2'563.15
Manifestations	4'159.15	5'652.80	627.25
Prix SGUP «un job pour les jeunes»	3'000.00	3'000.00	0.00
Frais bancaires et CCP	147.50	109.00	144.60
Perte sur titres	0.00	7'267.85	852.83
	<b>13'734.50</b>	<b>21'255.85</b>	<b>5'772.83</b>
<b>RESULTAT</b>			
<b>Excédent des recettes</b>	<b>5'271.35</b>	<b>1'597.45</b>	<b>10'662.32</b>

# Legs Robert-Scheimbet

## BILAN AUX 31 DECEMBRE

	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
<b>ACTIF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
UBS SA	13 079.94	13'019.35	834.78
Portefeuille-titres, valeur boursière: 55'576.00	55 428.67	55'428.67	69'764.87
Débiteur SGUP	0.00	0.00	688.36
Compte transitoire actif	150.18	182.87	170.88
	<b>68 658.79</b>	<b>68'630.89</b>	<b>71'458.89</b>
<b>PASSIF</b>			
Passif transitoire	2 000.00	–	–
Capital au début de l'exercice	68 630.89	71'458.89	73'453.64
Excédent des dépenses	-1 972.10	-2'828.00	-1'994.75
	<b>68 658.79</b>	<b>68'630.89</b>	<b>73'458.89</b>

## COMPTES DE PROFITS ET PERTES

<b>RECETTES</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Intérêts bancaires	27.90	19.15	5.25
	<b>27.90</b>	<b>19.15</b>	<b>5.25</b>
<b>DEPENSES</b>			
Attribution du prix	2 000.00	0.00	2'000.00
Achat médailles	0.00	1'980.00	0.00
Perte sur vente titres	0.00	867.15	0.00
	<b>2 000.00</b>	<b>2'847.15</b>	<b>2'000.00</b>
<b>RESULTAT</b>			
Excédent des dépenses	<b>-1 972.10</b>	<b>-2'828.00</b>	<b>-1'994.75</b>

# **RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES POUR L'EXERCICE 2012**

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons procédé au contrôle des comptes de votre Association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Nous avons également vérifié les comptes du «Legs Robert-Scheimbet» qui indiquent une perte de CHF 1'972.10 en 2012.

En conclusion de nos travaux et dans les limites de nos contrôles, nous sommes à même de déclarer que :

- le bilan et le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité,
- la comptabilité est régulièrement tenue,
- l'état de fortune sociale et des résultats répond aux règles établies par la loi et les statuts pour les évaluations en matière de bilan.

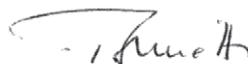
En conséquence, nous proposons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes de l'Association de la Société Genevoise d'Utilité Publique.

Nous délivrons le présent rapport en toute bonne foi et faisons les réserves d'usage pour le cas où des éléments intéressant l'accomplissement de notre mandat ne nous auraient pas été communiqués.

Genève, le 3 juin 2013



Elisabeth PERRIER CAMPUS



Bruno FLORINETTI

## Liste des membres de la Société genevoise d'utilité publique

### MEMBRES D'HONNEUR

† M. Jean de Senarclens,  
président d'honneur

M. Alfred Berchtold,  
membre d'honneur

M. Olivier Larequi,  
membre d'honneur

† M. Claude Richoz,  
membre d'honneur

### MEMBRES À VIE

M<sup>me</sup> Fabienne Alfandari

M. Herbert Ernst Ammann

M. Claude Barbey

M. Daniel Barbey

M. Jean-Michel Barbey

M. Léon Nick Benusiglio

M. Charles Bonnet

M. André Bordier

M. et M<sup>me</sup> Marc Burrus

M<sup>me</sup> Jean-Daniel Candaux

M. Gilbert Ceffa

M. et M<sup>me</sup> Edouard et  
Jocelyne Coquoz

M. Philippe de Loës

M<sup>me</sup> Nadine de Rothschild

M. Michel de Senarclens

M. Richard de Senarclens

M. Bénédicte de Tscharnier

M. Jean-Lambert Des Arts

M<sup>me</sup> Bianca Dompieri

M. Alain Dupont

M. Maurice Dupraz

M. Louis Fauchier-Magnan

M. Thierry Fauchier-  
Magnan

M. Willy-René Felgenhauer

M. et M<sup>me</sup> Pierre et Fran-  
çoise Félicité

M. et M<sup>me</sup> Eric et Evelyne  
Fiechter

M. Bruno Florinetti

M. Jean-Paul Gargantini

M<sup>me</sup> Anny Hentsch-Gallay

M<sup>me</sup> Stella Hentsch-Semb

M. Rudolf Franz Heyn

M. Christian Pascal Huber

M. Jean-François Huber

M. Jacques Ischi

M. Pierre Ischi

M. François Jatton

M. Georges Julliard

M. Serge Kaplun

M. Pierre Keller

M. Jean-Charles Kempf

M. Philippe Kern

M. Erwin Knupp

M. Edward Kossoy

M. Claude Lacour

M. Bernard Lescaze

M. Marc Maisonneuve

M<sup>lle</sup> Annette Matile

M<sup>me</sup> Michèle Maury-Moynier

M<sup>me</sup> Béatrice  
Mermod-Hentsch

M. Olivier Rémy Mermod

M. Jean Naef

M. Frédéric Naville

M. Philippe A. F. Neeser

M. Alain Nicollier

M. Daniel Nicollier

M<sup>me</sup> Laurence  
Ody-Berkovits

M. Fernand Oltramare

M. Yves Oltramare

M. Anthony-J. Papayoannou

M<sup>me</sup> Cécile Perréard

M. et M<sup>me</sup> Jean-François et  
Minou Perrot

Madame Isabelle Poncet

M. et M<sup>me</sup> Xavier Prokesch

M. Christian Rey

M<sup>me</sup> Isabelle Richoz

M<sup>me</sup> Emmanuelle  
Richoz Zogg

M<sup>e</sup> Jean-Charles Roguet

M. Frédéric Rosset

M<sup>me</sup> Catherine Santschi

D<sup>r</sup> Norman Sartorius

M. Etienne Schmelzer

M. Armand Schweingruber

M. Laredj Sekkiou

M<sup>me</sup> Nicole Seyfried

M<sup>me</sup> Michèle Terrier

M. Bertrand Tournier

M<sup>e</sup> Costin van Berchem

M<sup>me</sup> Camille-Isabelle Vial

M. Odorich von Susani

M. Olivier Wasmer

M<sup>me</sup> Irène  
Weber-de-Candolle

M. Raymond Zoeller

## MEMBRES

- M. Philippe Aegerter  
M. David Amsler  
M. Antoine Andres  
M<sup>me</sup> Luce Annen  
M<sup>me</sup> Anne-Sophie Archinard-Flamand  
M<sup>me</sup> Georges Arfaras  
M. André Assimacopoulos  
M. Claude Aubert  
M. Jean-François Babel  
M<sup>me</sup> Eliane Babel Guerin  
M. Gérard Bagnoud  
M<sup>me</sup> Silvia Baiano-Boissier  
M. Jean-Claude Baltzinger  
M. Léo Barblan  
M. Michel Barde  
M<sup>me</sup> Noelle Barde-Hildebrand  
M. Olivier Barde  
M. Gabriel Barta  
M. et M<sup>me</sup> Eric Benjamin  
M. Jacques Bercher  
M<sup>me</sup> Béatrice Bercher-Gerfau  
M<sup>me</sup> Jacqueline Berenstein-Wavre  
M<sup>me</sup> Carole Bernasconi-Witzig  
M<sup>me</sup> Diana Bernheim  
M<sup>me</sup> Danièle Berrino  
M. Pierre Blanc  
M<sup>me</sup> Nicole Blanchard  
M<sup>me</sup> Tamara Blattmann  
M. Conrad Bodmer  
M<sup>me</sup> Rose-Marie Bolli  
M. François Bölsterli  
M. Jean A. Bonna  
M. Alain Bordier  
M. Léopold Borel  
M<sup>me</sup> Madeleine Bornet  
M<sup>me</sup> Marilyne Borrello Ménétrey  
M. Michel-François Bosson  
M. Willy Bourquin  
M. Christian Bräuninger  
M<sup>me</sup> Carol Bruce  
M. Michel Bucherer  
M. Pierre-John Buet  
M. François Bugnion  
M<sup>me</sup> Eliana Chaney  
M. Eric Chauvet  
M. Alain Chavannes  
M<sup>me</sup> Anouchka Chenevard Sommaruga  
M. Alain Choisy  
M. Fabrice Christinat  
M. Yves Collart  
M. Gilbert Coutau  
M. Vincent Cruz  
M. et M<sup>me</sup> Bertrand et Marceline Cuenod  
M. Jean-Paul Darmsteter  
M. Jean-Michel Dayer  
M. Gérard de Haller  
M. Pierre de SenarcLens  
M. Jean Debonnevill  
M<sup>me</sup> Françoise Defferrard  
M. Juan Del Castillo-Flores  
M. Georges Demierre  
M<sup>me</sup> Renée Demierre  
M<sup>me</sup> Diane Devaud-Charguéraud  
M<sup>me</sup> Yvette Develey  
M. et M<sup>me</sup> Joao et Cindy Dias Lopez Roy  
M<sup>me</sup> Myriam Dicker  
M. Eric-Georges Doelker  
M. François Dominique Dominicé  
M. Michel Dramsart  
M<sup>me</sup> Françoise Dubosson  
M. Jean-François Duchosal  
M. Dominique J. Ducret  
M. Pierre Du Pasquier  
M. Robert Dufresne  
M. Dominique Dunant  
M<sup>me</sup> Monique Eid  
M. Claude Etter  
M<sup>me</sup> Nicole Fatio  
M<sup>me</sup> Christine Fauconnet  
M. Denis Fauconnet  
M. Pierre Fauconnet  
M. Jean-Jacques Favre  
M. Gérard Ferrero  
M<sup>me</sup> Sheila Fitzgerald  
M<sup>me</sup> Frédérique Flournoy  
M<sup>me</sup> Antonietta Frangi  
M. Dominique Frei  
M. Mourad Friha  
M<sup>me</sup> Muriel Gabus-Siki  
M. Lars Gellerstad  
M. Alain Genequand  
M. Hugues Genequand  
M. Lorenzo Giaffreda  
M<sup>me</sup> Géraldine Gilliand  
M. et M<sup>me</sup> Guy et Peta Girod  
M. Bernard Gisiger  
M<sup>me</sup> Estelle Gitta  
M. Claude Gonet  
M. Sobhy Gouda  
M. Bruno Grometto  
M<sup>me</sup> Elisabeth Guggisberg  
M. Daniel Gutknecht  
M. Claude Haegi

M. Dominique Hargous	M. Georges Lambert-Lamond	M. Mounir Youssef Nasr
M <sup>me</sup> Michèle Hauert	M. Gérald Lapertosa	M <sup>me</sup> Jane Dorothy Naville-Duncan
M <sup>me</sup> Anne Heegaard- Geisendorf	M <sup>me</sup> Maria Laquidara	M <sup>me</sup> Françoise Naz
M <sup>me</sup> Claire Haugrel	M <sup>lle</sup> Huguette Lehmann	M. Serge Nessi
M. Ernst Heer	M <sup>me</sup> Thérèse Lehoux	M. René Nicolazzi
M. Louis Henny	M. Armand Lombard	M. Jean-Claude Nicole
M <sup>lle</sup> Gabrielle Hohenemser	M. Thierry Loron	M. Marcel Odier
M. Denis Honegger	M. Pierre Luisier	M <sup>me</sup> Hiromi Okumura-Bart
M <sup>me</sup> Claude Howald	M <sup>me</sup> Suzanne Luiz	M <sup>me</sup> Sophie Onural
M <sup>me</sup> Caroline Huber	M <sup>lle</sup> Arlette Magnin	M. Daniel Opprecht
M. Frédéric Huber	M <sup>me</sup> Anne-Lise Malant	M. Manfred Paeffgen
M. Olivier Huber	M. Jean-Claude Manghardt	M. Antoine Payot
M <sup>me</sup> Suzanne Huber	M <sup>me</sup> Marie Martin	M. François Payot
M <sup>me</sup> Antoinette Hubert-Dunant	M <sup>me</sup> Michèle Martin	M. Jacques Pelletier
M <sup>me</sup> Huynh Huong	M. Jean-Michel Mascherpa	M. Eric Perregaux
M <sup>me</sup> Suzanne Hurter	M. Henri Maudet	M <sup>me</sup> Elisabeth Perrier-Campus
M. Jean Ilg	M. Pierre Maudet	M. Guy Perrot
M <sup>me</sup> Patricia Isely	M. Alain-Dominique Mauris	M. William Perruchoud
M <sup>me</sup> Myriam Israel	M. Jean-Daniel Mayer	M. Alain Peyrot
M. Roland Itié	M <sup>e</sup> Mathias Mayor	M. Nicolas Peyrot
M. Henri-Albert Jacques	M. Roger-Marcel Mayou	M <sup>me</sup> Marie-Charlotte Pictet
M <sup>me</sup> Romaine Jean	M. Didier Ménétrety	M <sup>me</sup> Christiane Piffaretti
M <sup>me</sup> Dorothy Jeitner	M. Alessandro Meo	M <sup>me</sup> Caroline Pirenne
M <sup>me</sup> Béatrice Jéquier	M. Charles Messerli	M. Yves Pirenne
M <sup>me</sup> Reina Kalo-de-Kaboga	M. Georges Métrailler	M. James G. Pittendrih
M. Fritz Kammermann	M. Gérard Mettan	M <sup>me</sup> Marjolaine Poncet
M. André Kern	M. Guy Mettan	M. Nicolas Poncet
M. et M <sup>me</sup> Mathis et Quynh Kern	M <sup>me</sup> Ghyslaine Meury	M <sup>me</sup> Jacqueline Pousaz-Parisod
M. Gilbert Kervan	M. Erwin Meyer	M <sup>me</sup> Christiane Privat-Dupont
M. Mohamed Kessouar	M. Louis Moeri	M. Saleem Rafik
M <sup>me</sup> Sonja Kuenzi	M <sup>lle</sup> Florence Montandon	M. et M <sup>me</sup> Hubert Rigot
M. Jean-Pierre Lachat	M <sup>me</sup> Elisabeth Moynier	M. Albert Rodrik
M <sup>me</sup> Brigitte Lacroix	M <sup>me</sup> Katia Mrksa	M. Gérald Roduit
M <sup>me</sup> Christiane Lalive d'Epiny	M <sup>me</sup> Nicole Nachbauer	M. François Rossel
	M. Laszlo Nagy	
	M <sup>me</sup> Véronique Nanchen	

M <sup>me</sup> Graziella Rossi Barbeau	M. Jean-Pierre Vuilleumier	Crédit Suisse
M <sup>me</sup> Béatrice Rossire	M <sup>me</sup> Florence Walker	Ecole Toepffer
M <sup>me</sup> Elisabeth Roth	M. Ernest Weber	Fédération des Entreprises Romandes
M <sup>me</sup> Joselle Ruccella	M. Jean-Pierre Weber	Fiduciaire Tecafin SA
M <sup>me</sup> Odette Saez	M <sup>me</sup> Madeleine Weber-Hirsch	Fondation Cap Loisirs
M. Michel Sandoz	M. Jules Weinberger	Fondation Clair Bois
M <sup>me</sup> Erica Sauter	M. Philippe Wible	Fondation Officielle de la Jeunesse
M. Boris Schereschewsky	M <sup>me</sup> Martine Zeender	Fondation Foyer Handicap
M <sup>me</sup> Nicole Schlaeppli	M. Jean-Pierre Zehnder	Groupement des Banquiers Privés Genevois
M. Jean-Maurice Seigne	M <sup>me</sup> Evelyne Zellweger	IMAD Institution Genevoise de Maintien à Domicile
M <sup>me</sup> Danielle Senger	M <sup>me</sup> Valentine Zellweger	Institut Florimont
M. Henry W.M. Senger	M. Edwin Zurkirch	La Salévienne
M. Dusan Sidjanski	<b>MEMBRES COLLECTIFS</b>	Ligue Genevoise contre le Cancer
M <sup>me</sup> Caroline Sierro	Alain Bordier & Cie	Lombard Odier & Cie
M. Morris Sinclair	Association des Communes Genevoises	Manotel SA
M <sup>me</sup> Marie-José Stegman	Ass. des médecins du canton de Genève	Naef & Cie SA
M. Alexandre Steiner	Association La Main Tendue	Olsimer SA
M <sup>me</sup> Yvelise Strub	Association pour le Bien des Aveugles	MM. Pictet & Cie, Banquiers
M <sup>me</sup> Barbara Suter	Banque Franck SA	Priban SA
M. Stefan Svikovsky	Banque Paribas (Suisse) SA	Raymond Weil SA
M <sup>me</sup> Ute Eva	Baume & Mercier SA	Société Coopérative Migros Genève
Tedjini-Wachtler	Bureau Central d'Aide Sociale	Société d'Exploitation et de Gestion Hôtelière
M. Ioan Tenner	Carrefour-Prison	SOCRED SA
M. Jean Terrier	Carrefour-Rue	Sté Vaudoise d'Utilité Publique
M. Michel Terrier	Centre Social Protestant	UBS SA
M. Didier Thorens	Comité International de la Croix-Rouge	Université Populaire de Genève
M. Bernard Turrettini	Commune d'Anières	
M <sup>me</sup> Robert Turrettini	Comptoir Genevois Immobilier	
M. Paolo Urìo		
M <sup>me</sup> Irène Verrey		
M. Jean Vodoz		
M. Olivier Vodoz		
M. Jean-Jacques Vollbrecht		
M. Marc Voltenuer		

## COMPOSITION DU COMITÉ 2012/2013

Edwin <b>Zurkirch</b> , président	fin de mandat: 2013
Jean-Claude <b>Manghardt</b> , vice-président	2017
Catherine <b>Santschi</b> , vice-présidente	2013
Philippe <b>Aegerter</b>	2014
Eliane <b>Babel Guérin</b>	2017
Tamara <b>Blattmann</b>	2013
Diane <b>Devaux-Chargeraud</b>	2013
Alain <b>Dupont</b>	2014
Béatrice <b>Jéquier</b>	2013
Michèle <b>Maury-Moynier</b>	2017
Barbara <b>Suter</b> , trésorière	2013
Olivier <b>Vodoz</b>	2013

## *Que fait la SGUP?*

*Pour rester en contact... Pour savoir constamment ce qui se passe et ce qui va se passer à la SGUP...*

*Pour nous questionner et nous donner votre avis...*

*Retrouvez-nous sur notre site INTERNET*

*[www.sgup.ch](http://www.sgup.ch)*

